

Canton de Berne
Commune mixte de Nods



Plan d'Aménagement Local (PAL)



Plan de Zones d'Affectation (PZA)

1:2'000



N° dossier 4121		N° plan 001	
Date	Projet	Dessin	Contrôle
14.08.2020 DP	MBA	DS	MBA
19.11.2021 DP	MBA	TR	MBA
01.03.2022 App	MBA	es	MBA
28.03.2022 App	MBA	es	MBA

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

Procédure de Participation (art. 58 LC)
Publications dans la Feuille Officielle d'Avi du District Information et Participation de la Population (IPP)
Séance d'information publique
du 04.09.2017

Examen Préable (Exp. art. 59 LC et 118 OC)
Procédure d'opposition (art. 60 LC)
Publications dans la Feuille Officielle d'Avi du District Dépt Public (DP)
Séance de conciliation
Opposition liquidée
Opposition maintenue
Réserve de droit
du 11.09.2020 au 27.09.2021

Adoption (art. 65 al. 2 LC et art. 25 RC)
Arrêté par le Conseil Communal
Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Communale
du 10.11.2020 au 14.12.2020

Modification mineure (art. 122 al. 7 OC)
Publications dans la Feuille Officielle d'Avi du District Dépt Public (DP)
Opposition liquidée
Opposition maintenue
Réserve de droit
du 19.02.2021 au 22.11.2021

Attestation (art. 120 OC)
Au nom de la Commune mixte de Nods
Madame le Maire
Mary-Claude BAYARD
L'Administratrice Communale
Ana SANTOS

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes, l'Administratrice Communale Nods, le

Approbation (art. 61 LC)
Approuvé par l'Office cantonal des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

Limite de forêt faisant foi approuvée par l'Office cantonal des Forêts et des Dangers Naturels (OFDN)

- LÉGENDE :**
- ZONES À BÂTIR / ZONES BÂTIES**
- H1 Zone d'habitation 1
 - H2 Zone d'habitation 2
 - M2 Zone Mixte 2
 - VA Village Ancien
 - ZBP Zone affectée à des Besoins Publics
 - Limite entre zones d'affectation
 - ZSL Zone destinée aux installations de Sport et de Loisirs
- AUTRES ZONES D'AFFECTATION**
- ZPO A Zone à Planification Obligatoire
 - PA Plan de Quartier
 - A Zone d'Activités
 - ZV Zone de Verdure
 - "OBJETS" - ÉLÉMENTS NATURELS / CULTURELS
 - ES-A Périmètre de Protection des Sites (PPS)
 - Fontaine protégée
 - Arbre d'Essence Majeure (Représentation schématisée)
- À TITRE INDICATIF**
- Limite communale
 - Monument historique digne de protection au Recensement Architectural
 - Monument historique digne de conservation au Recensement Architectural
 - NCTP Niveau de Qualité de la desserte par les Transports Publics
 - Cours d'eau à ciel ouvert
 - Cours d'eau mis sous terre
 - +11.00 Cotation de FER
- PERIMÈTRES**
- DS Degré de Sensibilité au bruit (OPB cf. art. 211 RCC)
 - Profondeur de construction de 30m (DS III, OPB cf. art. 211 RCC)
 - Densité d'utilisation particulièrement élevée

